



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Plan de sauvegarde des TPE du bâtiment face à la crise énergétique

Question écrite n° 14637

### Texte de la question

M. Antoine Villedieu alerte M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat, du tourisme et du pouvoir d'achat sur la nécessité d'instaurer un plan de sauvegarde des TPE du bâtiment face à la crise énergétique. Face au conflit persistant au Moyen-Orient, il est de la plus grande urgence d'agir pour prévenir toute hausse excessive des prix des matériaux et des carburants, afin de protéger les entreprises artisanales du bâtiment, déjà très fragilisées par une activité en recul depuis deux ans. Depuis plus de neuf trimestres, le secteur de l'artisanat du bâtiment traverse une crise structurelle, avec une baisse d'activité de près de 4 % et la perte de 30 000 emplois au plan national. Le contexte international actuel constitue donc une source de préoccupation majeure pour les artisans, qui éprouvent déjà des difficultés pour maintenir leur activité et préserver les emplois. La hausse spéculative des prix des carburants et des matériaux, ainsi que les risques de nouvelles perturbations dans l'approvisionnement de certaines matières premières, pèsent directement sur leur activité. Les entreprises du bâtiment sont particulièrement exposées, fortement dépendantes du gazole pour leurs déplacements quotidiens vers les chantiers, elles restent aussi très sensibles à l'évolution des coûts des matériaux. À ces difficultés s'ajoute un début d'année marqué par des conditions météorologiques défavorables, qui ont ralenti de nombreux chantiers et fragilisé encore davantage leur trésorerie. Après deux ans de crise, une nouvelle inflation des prix des matériaux risque de causer un véritable cataclysme parmi les entreprises du bâtiment. Il a été demandé au Gouvernement de réactiver le comité de crise interministériel dédié au bâtiment, créé à la demande de la CAPEB lors de la guerre en Ukraine, pour suivre avec la plus grande attention l'évolution des prix des matériaux et éviter toute dérive. Concernant les hausses des prix du pétrole, qui se répercutent déjà à la pompe, un accompagnement de l'État est indispensable pour permettre aux entreprises d'absorber l'augmentation du GNR et continuer à travailler dans de bonnes conditions. Dans ce contexte de tension économique renforcée, l'adoption de mesures permettant de faciliter l'accès aux marchés des entreprises artisanales et de soutenir leur niveau d'activité devient d'autant plus urgente. C'est pourquoi il lui demande s'il compte mettre en place ces mesures le plus rapidement possible.

### Données clés

**Auteur :** [M. Antoine Villedieu](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14637

**Rubrique :** Bâtiment et travaux publics

**Ministère interrogé :** [PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat](#)

**Ministère attributaire :** [PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2026](#), page 3605